

Fiche de présentation documentaire

1. « La Turquie, un isthme entre l'orient et l'occident ? »

2. LCL VUILLEMIN

3. 27 février 2000

4. Division internationale

5. Mémoire de Géopolitique

6. A travers la géographie, l'histoire, et la politique de la Turquie, ce mémoire étudie les liens qui unissent ce pays à l'Europe et à l'Asie. Il montre qu'en dépit de toutes les tentatives ou les apparences de rattachement, le peuple et la nation turques demeurent éminemment autonome.

7. Mots clefs : Turquie, Europe, Asie, orient, occident.

LA TURQUIE ,

UN ISTHME ENTRE L'ORIENT ET
L'OCCIDENT ?

SOMMAIRE

Introduction

I. Une géographie prédisposée

- I.1 L'appartenance continentale
- I.2 La population
- I.3 Les ressources naturelles et industrielles

II. Une histoire plusieurs fois millénaire

- II.1 Les deux histoires de la Turquie
- II.2 La terre turque, un lieu de passage
- II.3 Le peuple turc : une tentation occidentale

III. Une politique délibérée

- III.1 La politique intérieure
- III.2 Les conflits régionaux
 - III.2.1 Le contentieux avec la Grèce
 - III.2.2 Les conflits territoriaux
 - III.2.3 Le problème kurde
- III.3 La Turquie et les organisations internationales
 - III.3.1 Turquie et occident
 - III.3.2 La Turquie et le monde arabe
 - III.3.3 La Turquie et l'Union européenne

Conclusion

Introduction

Depuis décembre 1999, la Turquie est officiellement candidate à l'union européenne : après plus de trente six ans passés à réclamer ce statut, elle rejoint donc Chypre sur les rangs des sélectionnés pour l'adhésion, et retrouve la Grèce à la table des négociations.

Premier postulant, dernier candidat retenu : ce paradoxe montre l'ampleur des difficultés à surmonter pour admettre la Turquie au sein de l'Europe. Il est aussi significatif de la place particulière qu'occupe la patrie d'Atatürk dans le concert des nations . Faut-il la classer parmi les pays développés occidentaux, comme ses dirigeants le croient et le proclament, ou parmi les nations en voie de développement comme certains aspects le laissent craindre ?

La réalité est, bien sûr, à mi-chemin. Elle est celle d'un pays qui hésite entre une voie et l'autre ou plutôt qui cherche son propre intérêt dans toutes les directions, n'en négligeant aucune.

Dès lors, la situation de la Turquie est bien celle que désigne sa position à cheval entre les deux continents : celle d'un pont entre l'Orient et l'Occident ou pour employer un terme géographique celle d'un isthme dont on ne peut définir à quel bloc il appartient.

Cette dualité se révèle à travers la géographie prédisposée, l'histoire trois fois millénaire et la politique volontariste ce pays aux marges de l'Orient et de l'Occident.

I Une géographique prédisposée

I.1 L'appartenance continentale

Le premier point qu'il faut examiner, s'agissant de la Turquie, est son appartenance ou non, au continent européen. C'est un sujet qui donne régulièrement lieu à débat, surtout lorsque l'on évoque l'intégration de ce pays à l'Union européenne. Et ce fut le cas encore récemment dans les colonnes du Figaro¹. Les arguments avancés sont invariablement les mêmes.

Pour les tenants de la Turquie hors d'Europe :

-moins de 3 % des 775 000 km² du territoire turc se trouvent sur la rive occidentale du Bosphore,

-la population turque est musulmane à 99 %,

Pour les champions de l'intégration européenne :

-Constantinople, capitale de l'Empire ottoman pendant quinze siècles se situe sur la rive Occidentale donc en Europe.

-Les principes démocratiques et laïques de la constitution actuelle, l'adoption de l'alphabet latin et du calendrier grégorien manifestent cet ancrage à l'Occident.

Il s'agit là, sans aucun doute d'une querelle stérile à laquelle il convient de mettre un terme. L'Europe a toujours été « le plus mal délimité » des continents² ce dont témoigne, en particulier, la difficulté à en fixer la frontière orientale. En effet si l'on retient pour définition

¹ Le Figaro, éditions du 27-10-99 et 01-11-99, rubrique « OPINIONS »

² Dictionnaire *Petit Robert* édition 1995

du continent celle fournit par le *Grand Larousse Encyclopédique*, « partie émergée de la Terre que l'on peut parcourir sur une très grande étendue sans traverser la mer », le critère de séparation maritime pose problème pour distinguer l'Europe de l'Asie : on parle plus facilement du continent Eurasiatique. Et le développement de la géophysique depuis le début du siècle a confirmé cette analyse en montrant que les deux entité appartiennent à la même plaque tectonique.

Par ailleurs, le Bosphore et les Dardanelles présentent une largeur très faible -il y a moins de distance entre les deux rives du Bosphore qu'entre Douvres et Calais- et ils sont franchis par plusieurs ponts depuis les années 70, il est donc artificiel d'en faire la limite entre deux continents.

Notons encore que, de la Grèce antique à l'actuelle Turquie, en passant par l'empire d'Alexandre, l'empire romain, l'empire byzantin et l'empire ottoman, rarement les détroits ont constitué une frontière d'état. En réalité, le Bosphore est assez comparable à un fleuve qui est aussi souvent le berceau d'une civilisation répartie sur ses deux rives qu'une frontière séparant des frères ennemis.

D'un point de vue politique, et même si « dans le passé, l'Europe s'est constituée et pensée comme une force politique lorsqu'elle a subi deux invasions : celle des Arabes en Espagne et celle des Ottomans dans les Balkans »³, force est de constater que le phénomène n'a pas eu les mêmes conséquences dans les deux cas, justement pour les raisons géographiques évoquées précédemment : autant les arabes ont pu être expulsés au-delà de Gibraltar, autant les turcs n'ont jamais été refoulés au-delà du Bosphore (à part le très bref épisode de 1918-1922). La situation aujourd'hui dans les Balkans qui résulte, entre autres, de la forte implantation musulmane résiduelle, montre bien à quel point les évènements ne sont pas comparables, et la raison majeure en est bien que les détroits ne forment pas une ligne de séparation suffisante.

³ Jean-Claude CASANOVA – Le Figaro 27-10-99

De la même façon, la formule de Montesquieu selon laquelle « l'Europe s'arrête là où commence la religion mahométane » n'est plus de mise : il ne fait aucun doute que des pays à majorité musulmane comme l'Albanie feront un jour partie de l'Union.

Ainsi, il est à peu près certain que la notion d'Europe est aujourd'hui principalement géopolitique. Il est d'ailleurs significatif à cet égard que, même si l'article 237 du traité CEE, devenu l'article « 0 » du traité de Maastricht, dispose que « tout état européen peut demander à devenir membre de l'Union », cette condition préalable et à priori évidente n'a jamais été invoquée pour refuser l'ouverture des négociations avec la Turquie.

Le flou qui subsiste dans cette définition est finalement bien représentative de la difficulté à classer en termes géographiques cet état d'un côté ou de l'autre, tant il est vrai que sa situation est intermédiaire entre la vieille Europe et l'Asie continentale.

1.2 La population

Il est inévitable, lorsqu'on s'intéresse à une population, de commencer par évoquer quelques données chiffrées : malgré leur sécheresse, certains indicateurs sont très significatifs et révélateurs des évolutions du comportement ou de la mentalité des personnes.

Avec une population actuelle de plus de 60 millions de personnes et un taux d'accroissement annuel de 2.2 %, la Turquie devrait approcher les 100 millions d'habitants en 2015. Ce dynamisme ne va pas sans poser de nombreux problèmes :

-« L'accroissement démographique en Turquie (...) dépasse en rapidité les efforts menés par le gouvernement dans le domaine de la scolarisation. »⁴

-« (...) cette pensée démographique n'a pas été accompagnée de mesures adéquates en matière de logement, si bien qu'un grand nombre de personnes vit dans des bidonvilles, situés à la périphérie des grandes villes. »⁵

-enfin, des tensions sur le marché du travail, toutefois atténués par l'émigration puisque « (...) les flux migratoires ont résorbé environ un cinquième de surplus de main-d'œuvre officiellement recensée en Turquie. »⁶

Malgré ces difficultés et la baisse actuelle de la natalité, cette fécondité passée garantit à la Turquie, contrairement à la plupart des pays occidentaux, une pyramide des âges très jeune pour plusieurs décennies encore.

La république turque ne doit pas pour autant être rangée dans les pays sous développés. En effet, les chiffres révèlent également que la Turquie est, parmi les pays du MENA ⁷, l'un des plus avancés dans la « transition démographique », c'est à dire que « le passage d'un régime de haute fécondité et de haute natalité à un régime de basse fécondité et de basse natalité »⁸, transition déjà achevée pour les nations d'Europe de l'ouest.

En terme de démographie, la Turquie a donc une situation qui en fait un intermédiaire entre les pays du Moyen Orient et ceux de l'ancienne Europe. Cependant, il serait maladroit de réduire une analyse de la population turque à la seule étude des chiffres. En effet, au-delà du seul nombre, qui conduirait à classer la Turquie parmi les pays les plus peuplés d'Europe (2^e rang derrière l'Allemagne) ou du MENA (3^e rang derrière l'Iran et l'Egypte), il faut aussi considérer la nature du peuplement.

⁴ Ali ARAYICI, « L'évolution de l'alphabétisation et de la scolarisation en Turquie », *Turquie occidentalisation éclatée*, EurOrient n°5, 1999

⁵ Nouredine JEBNOUN, « Eléments d'une grille de lecture d'un pays tiraillé entre Occident et Orient », idem

⁶ P.A. CARPENTIER, « La Turquie, pays de tous les défis », *Futuribles*, Paris, n°192

⁷ Middle east and north Africa, sigle utilisé par la Banque mondiale (Magreb, Machrek et Proche orient)

⁸ Maryse Fabriès-Verfaillie, *L'Afrique du nord et le Moyen orient dans le nouvel espace mondial*, PUF

Et en particulier, il faut souligner l'extraordinaire homogénéité du peuple turc malgré une grande diversité d'origines : « Ainsi, une étude américaine montre qu'en Anatolie, il n'y a guère plus de 25 % de personnes ethniquement turques. Ce gros quart a assimilé le restant au point qu'à part la minorité kurde et quelques familles non musulmanes, tout le monde s'y sent authentiquement turc, on parle la langue et on crie sa fierté tous les matins à l'école. »⁹

Cette cohésion, qui s'étend au-delà des frontières de la République de Turquie a été judicieusement exploitée et développée par Atatürk, qui avait créé le slogan «Heureux qui peut dire « je suis turc » », lequel figure sur les monuments publics. Elle s'explique en particulier par l'image d'une même langue :

« Le fait turc n'est ni ethnique, ni culturel, ni religieux, ni national ; il est essentiellement linguistique, avec bien entendu tout ce que cela entraîne comme manière de penser, de sentir et comme références : est turc celui qui parle turc (...). Parler turc crée un sens aigu d'appartenance à une communauté, celle des turcophones (...). »¹⁰

La principale manifestation de cette cohésion est bien sûr le panturquisme du début du XX siècle.

Enfin, dernière caractéristique, le peuple turc est homogène par sa religion, musulmane pour 99 % et sunnite en grande majorité. Mais l'islam n'est pas aussi prégnant chez les turcs que chez les arabes, peuple qui a vu naître le prophète et qui a propagé cette religion ; il s'agit plutôt d'un caractère acquis : « On est musulman parce qu'on est turc, avec le même sentiment de naturel et de masse. »¹¹ Ainsi la langue naturelle de l'islam reste l'arabe, ce qui a permis à l'Atatürk d'imposer la laïcité tout en restaurant la langue turque.

L'islam n'en reste pas moins très présent aujourd'hui en Turquie, surtout depuis les années 50 et la libéralisation de la démocratie qui a permis l'apparition d'un parti islamique.

En résumé, on peut dire que la population turque se rattache à l'Est par sa langue, à l'Ouest par ses aspirations et qu'elle est imprégnée de la culture musulmane. Ces influences

⁹ Jean Aarde, « La Turquie entre trois mondes »

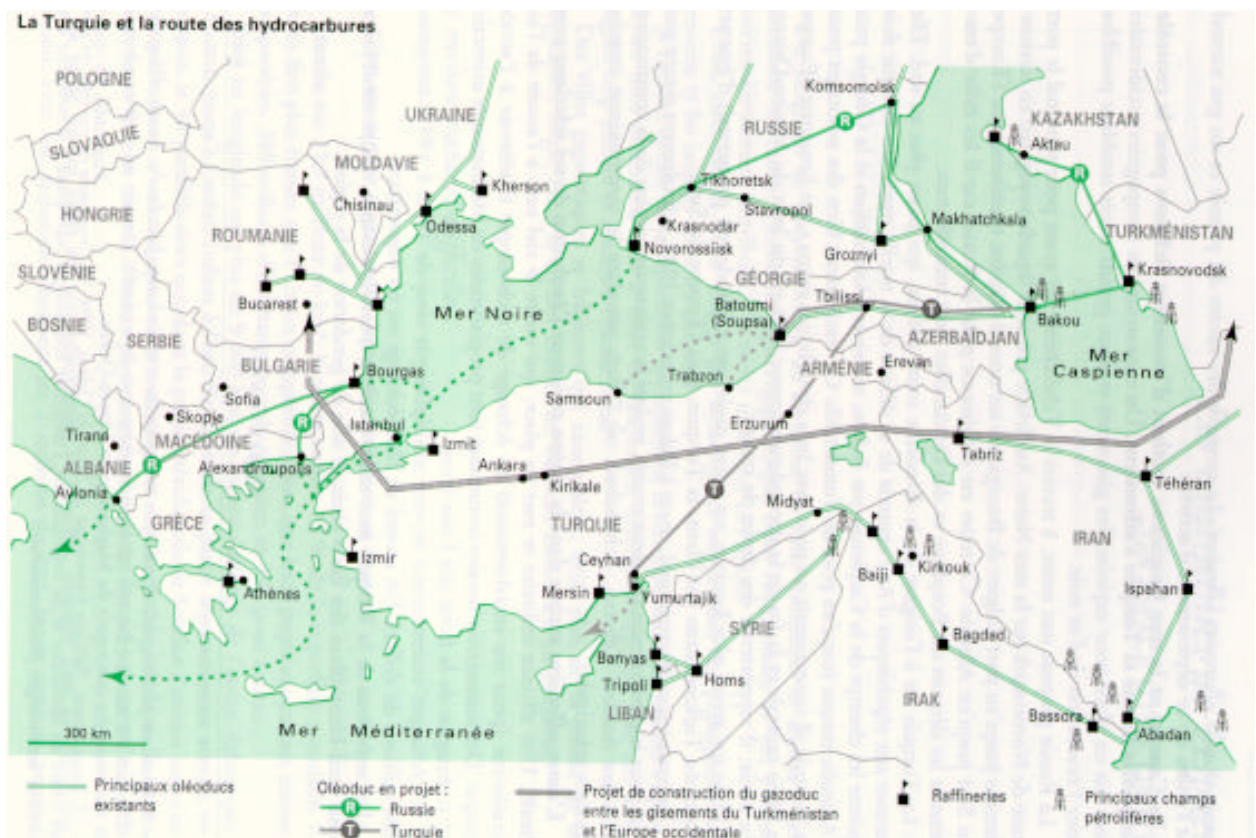
¹⁰ J.P. ROUX, « Esquisses socio-historiques sur le monde turc », *Version originale*, Paris, n°2, 1993

¹¹ Jean Aarde, op. cit.

diverses, toutes parfaitement assimilées montrent surtout la prodigieuse capacité d'adaptation du peuple turc ; de même que la géographie peine à classer la terre turque dans l'un ou l'autre continent, l'ethnologie ne peut que constater la diversité des origines.

I.3 Ressources naturelles et industrielles

Dans l'environnement du Proche-Orient, l'une des caractéristiques qui font l'originalité de la Turquie est sans aucun doute de ne disposer d'aucune ressource pétrolière, mais d'être située entre les champs pétrolifères de l'Asie centrale et les industries consommatrices du bloc occidentale. Cette position sur la route du pétrole confère au territoire turque une position privilégiée mais qui n'est pas exclusive puisqu'il existe des moyens de contournement par le nord (à travers la Russie) et par le sud (golfe persique ou Syrie)



La construction et de l'exploitation des oléoducs représentent donc un enjeu majeur pour le gouvernement turc, en raison des ressources économiques et des intérêts stratégiques qu'ils représentent. Dans ce domaine, Ankara a récemment obtenu deux succès importants avec, au mois de mai 1999, la réouverture de l'oléoduc Bakou-Soupsa puis, en novembre 1999, la signature d'un accord pour la construction d'un oléoduc Bakou-Ceyhan. Ces deux événements mettent la Russie hors jeu et renforcent le caractère incontournable de la Turquie pour la distribution du pétrole D'Azerbaïdjan.

Entre les gisements de la mer Caspienne, d'Iran et d'Irak, la pauvreté du sous-sol d'Anatolie est pourtant une réalité qui n'est pas sans incidence sur les structures industrielles et économiques, mais également politiques.

En effet, alors que les pays riverains de la façade sud-est ont connu le développement spectaculaire des pays producteurs de pétrole, particulièrement au début des années 70, la Turquie a conservé un tissu industriel beaucoup plus classique et relativement proche de celui des pays industrialisés de l'Europe occidentale, ce qui lui évite la fragilité des économies artificiellement dopée par la rente pétrolière.

Ce qui ne veut pas dire que tout va pour le mieux. La Turquie a subi de plein fouet les chocs pétroliers des années 70 et le gouvernement de M. Turgut Ozal a pris des mesures radicales pour moderniser le pays en prônant une croissance forte, l'initiative privée et l'ouverture sur l'extérieur.

Depuis, la production industrielle turque a réalisé des progrès considérables qui lui permettent de s'ouvrir à l'exportation, principalement vers les pays arabes, dans les domaines du textile et de l'habillement, du traitement des métaux, du bien d'équipement ménager, des chantiers de construction ainsi que des ouvrages de génie civil. Même s'il s'agit, pour la plupart, de produits à faible densité technologiques, la part des produits industriels dans les

exportations de la Turquie est passée de moins d'un tiers dans les années quatre vingt à plus de trois quarts dans les années quatre-vingt dix¹².

Cet accroissement s'est réalisé au détriment de l'agriculture dont l'importance s'est réduite en proportion, et qui représente désormais moins de 20% des exportations, même si elle occupe encore plus de 50% de la population active.

Cette évolution n'est pas sans rappeler celle des pays occidentaux au cours des deux derniers siècles, mais elle s'est ici réalisée en quelques décennies ; ce qui accroît les déséquilibres régionaux, la dichotomie villes-campagnes, et génère également un chômage plus que préoccupant.

Il n'en reste pas moins que : « La Turquie a aujourd'hui une position intermédiaire entre les économies très développées à faible protection douanière et les nouveaux pays industriels devenus à leur tour de redoutables concurrents (...) »¹³

Ainsi, par sa situation géographique, sa population, ses ressources naturelles et son industrie, la Turquie fait figure de moyen terme ou de point de passage entre l'Europe et l'Asie, entre l'orient et l'occident.

Cette situation est une conséquence des dispositions naturelles, mais elle est aussi l'héritage d'une histoire plusieurs fois millénaire.

¹² moins de 30% en 1980, 78% en 1990. Olivier de Boysson « Turquie : un pôle de développement dans une région troublée », *Conjonctures*, Paris

¹³ Pierre André Carpentier – « La Turquie, pays de tous les défis », op. cit.

II Une histoire plusieurs fois millénaire

II.1 Les deux histoires de la Turquie

Le pays qu'on appelle aujourd'hui la Turquie est le fruit d'une longue maturation. Même si ses frontières actuelles ont été reconquises de haute lutte par Atatürk au lendemain de la première guerre mondiale, il est l'héritier de l'empire ottoman, mais également de l'empire byzantin, de l'empire perse et de l'empire macédonien.

Cette énumération ne suffit pourtant pas à comprendre la réalité turque actuelle : Elle est incomplète, en particulier, pour expliquer les contentieux résiduels avec la Grèce, la permanence du problème kurde ou la résurgence du génocide arménien.

La nation turque est aussi le résultat d'une alchimie délicate, mêlant des éléments ethniques d'origines diverses, des civilisations aussi différentes que la Macédoine d'Alexandre et la Mongolie des turkmènes. Mais cette diversité peut être analysée à travers deux aspects qui marquent plus particulièrement cette civilisation :

-l'histoire de la terre turque, qui constitue l'héritage fondamental, le terreau indispensable à la croissance et au développement des hommes,

-l'histoire du peuple turc, démarche qui conduit à travers les âges une race vers une « terre promise ».

On verra ainsi que la Turquie est la rencontre d'un peuple avec une terre, et que de l'harmonie qui en naît, sortira d'abord la puissance de l'empire ottoman puis la fierté et l'existence même de la nation turque.

Ce mécanisme constitutif diffère notablement de celui qui est à l'origine de la plupart des états de l'Europe occidentale qui se sont construits principalement autour de peuples habitant initialement le pays avec une assimilation progressive d'éléments extérieurs, (cas de la France) ou une juxtaposition de communautés différentes (cas de la Suisse). Il est ainsi étranger à la culture européenne ; il n'en est pas moins réel.

II.2 La terre turque : un lieu de passage

L'histoire de la terre turque est l'une des plus ancienne et des plus riches du monde. Sans entrer dans les détails, on peut toutefois en étudier les principales étapes et mettre en évidence les principaux mouvements qui en ont marqué le cours depuis l'apparition des premiers royaumes anatoliens au 3^{ème} millénaire avant notre ère : il s'agit d'une succession de passages, d'est en ouest puis d'ouest en est.

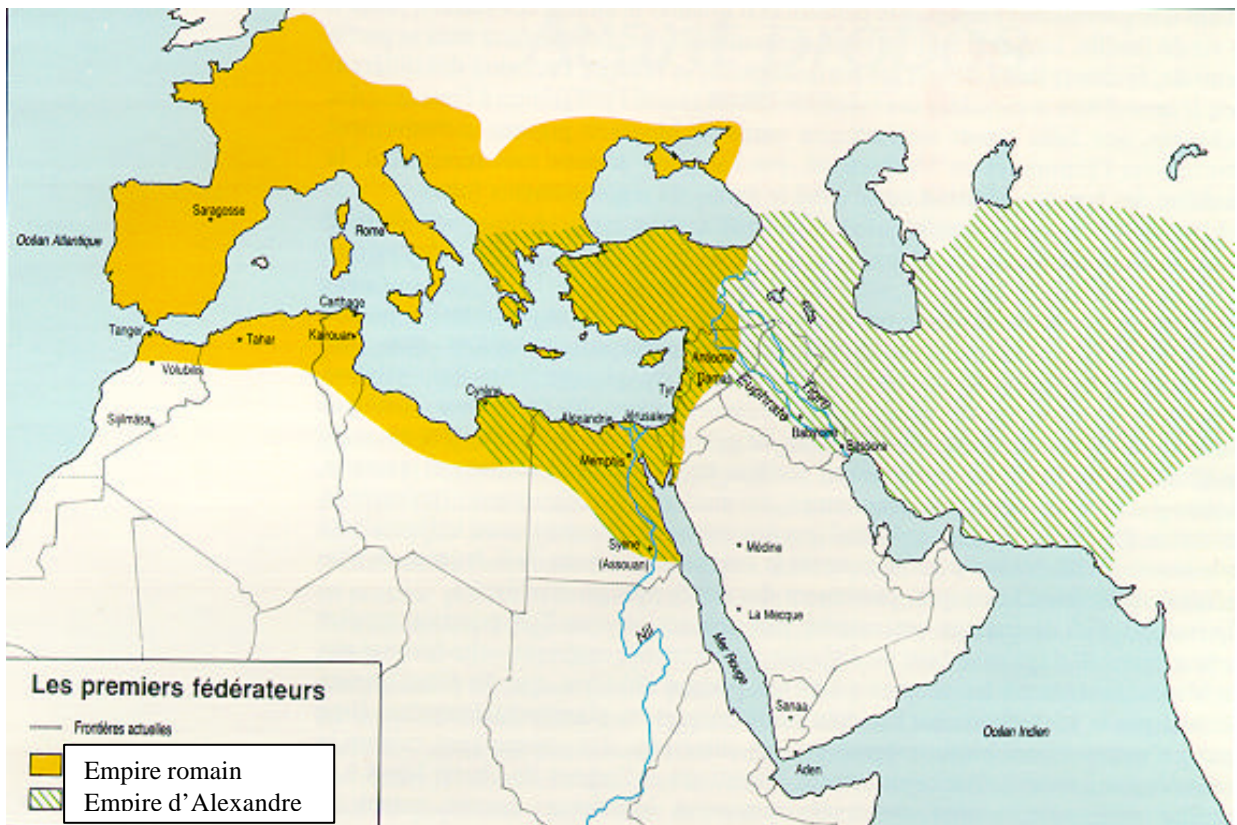
Le début du 2^{ème} millénaire voit tout d'abord l'arrivée des Assyriens en provenance de la Mésopotamie. Colons pacifiques, ils s'établirent en Anatolie entre 1950 et 1800 av. J.C. et développent une civilisation essentiellement commerciale.

A partir de 1800, des vagues successives d'envahisseurs indo-européens donneront progressivement naissance à l'Empire hittite qui, malgré quelques décennies difficiles entre 1500 et 1450, durera jusqu'à la fin du 2^{ème} millénaire.

Les siècles suivants sont caractérisés par l'installation des immigrants grecs sur la côte égéenne et l'affirmation successives de puissances locales sur le reste de l'Anatolie. Puis la réunification sera le fait des conquérants qui incorporeront le pays à leurs empires : perse (VI^e siècle) avec Cyrus et Darius, grec avec Alexandre le Grand, puis séleucide après la mort de ce dernier.

Chacun de ces passages entraîne son lot de massacres, razzias, pillages et incendies qui marquent la terre autant que les administrations et les systèmes d'exploitation mis en place par les nouveaux colons.

L'intervention de Rome en Asie mineure à partir du 2^{ème} siècle avant notre ère et l'établissement progressif de l'empire romain qui s'étendra bientôt sur toute la région, marquent le début d'une période de relative stabilité (la « paix romaine ») caractérisée par le développement des villes, une prospérité générale et l'avènement du christianisme.



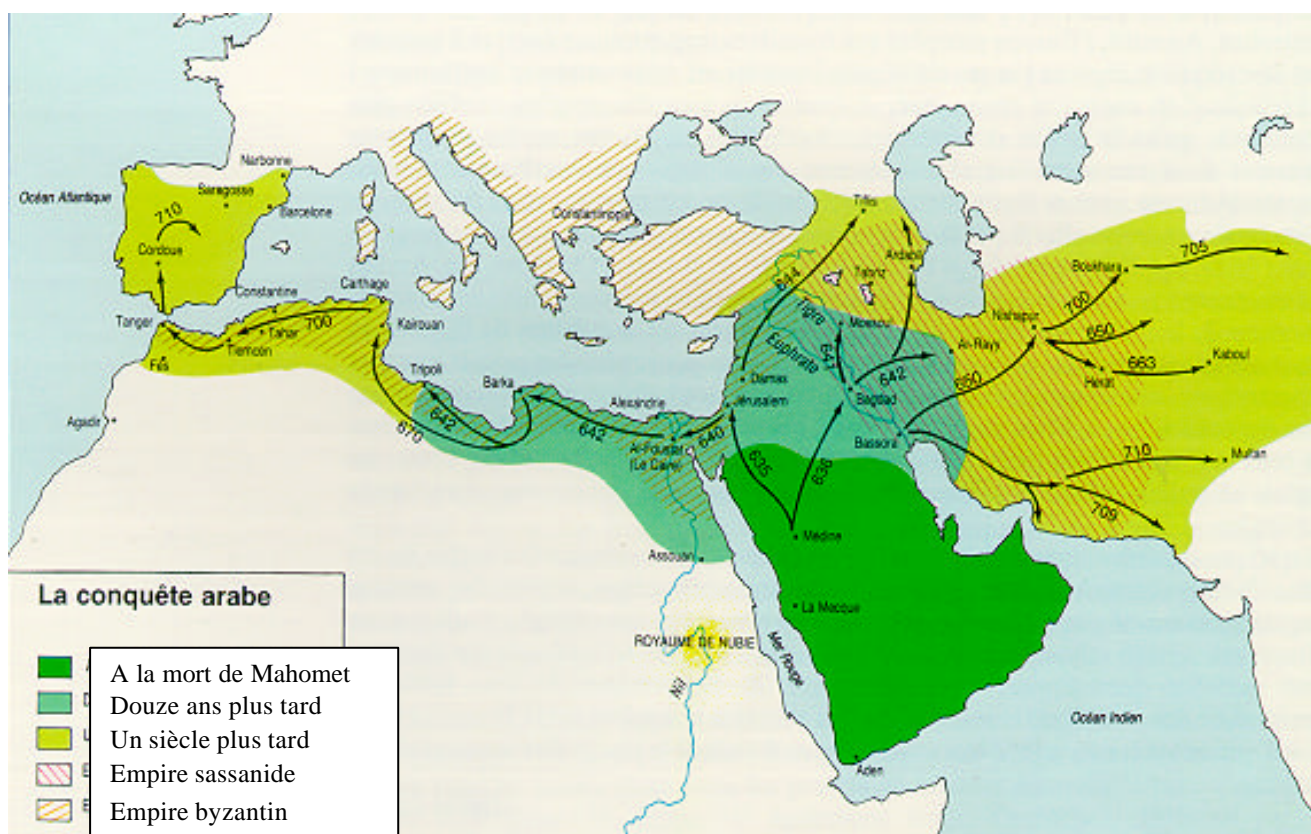
L'Empire romain d'Orient subit toutefois la pression des barbares et l'Asie mineure connaîtra encore, au 3^{ème} siècle après J.C., des razzias et des pillages du fait des Goths et des Alains. L'Empire byzantin qui lui succède à partir du 4^{ème} siècle et jusqu'au 15^{ème} sera opposé successivement :

-aux perses dans la première moitié du 7^{ème} siècle,

-aux arabes du 7^{ème} siècle à la fin du 1^{er} millénaire,

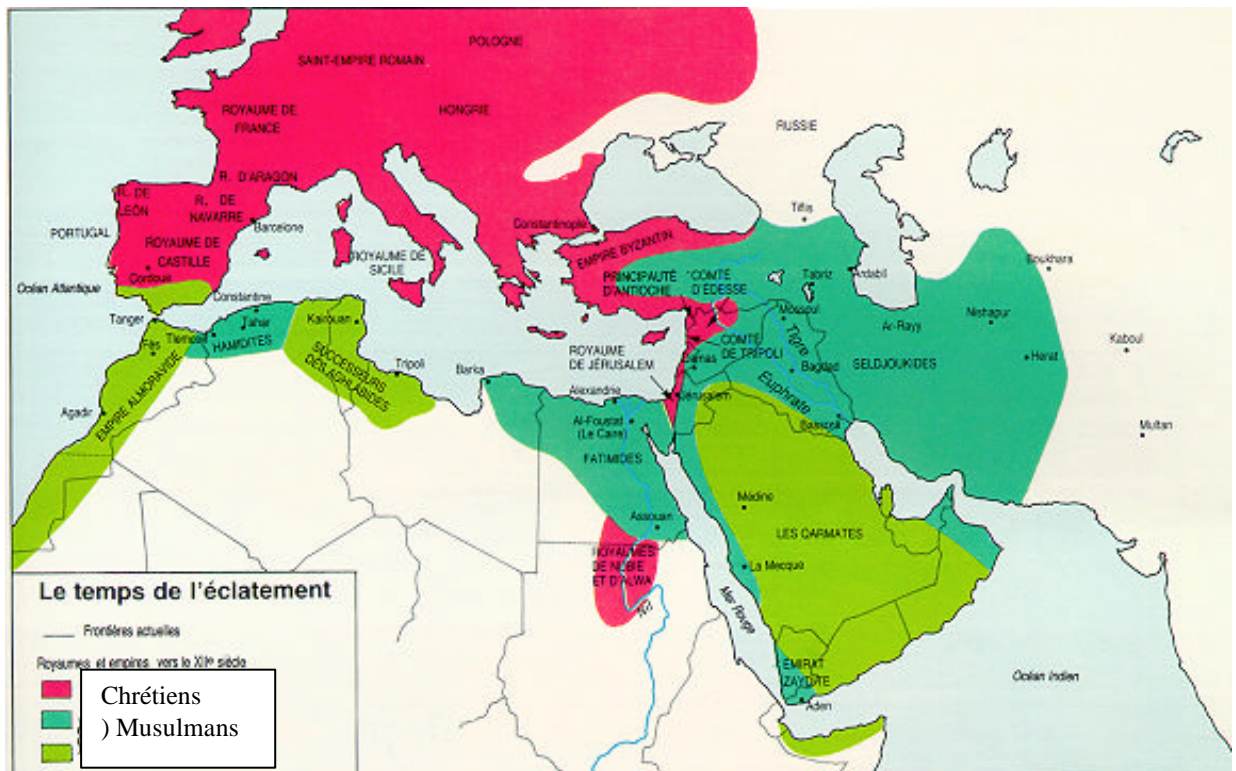
-aux turcs du début du 2^{ème} millénaire à la fin de l'empire.

Ces conflits se traduisent par des invasions successives et répétitives en directions de deux principaux centres d'intérêt constitués par Constantinople d'une part et Jérusalem d'autre part.



Notons encore deux axes de développement de l'Empire byzantin : vers l'Est en direction de la Transcaucasie (sous le règne d'Héraclius puis sous celui de Basile II), et vers le Nord-Ouest en direction des Balkans qui fera basculer l'Empire et fera perdre à l'Asie Mineure sa position centrale dans les terres impériales.

Dans ce schéma, la Cappadoce se trouve en position centrale et bascule d'un côté ou de l'autre au gré du sort des armes.



Que reste-t-il de cette histoire lorsque les turcs s'emparent de Constantinople en 1453 et que débute l'ère de l'empire ottoman ?

Deux caractéristiques principales se dégagent de ces trois premiers millénaires :

-d'abord, la péninsule turque est rarement un but en soi, elle est plutôt un lieu de passage, que ce soit vers les vastes étendues d'Asie Centrale pour les grecs d'Alexandre ou vers les lieux saints pour les croisés de Pierre l'Ermitte en 1096 ; En ce sens, il s'agit bien d'un isthme ;

-d'autre part, la Turquie occupe souvent une place centrale au sein de ces empires qui se développent en particulier autour de la Méditerranée ; et en ce sens, il est délicat de la rattacher plus à l'Orient qu'à l'Occident.

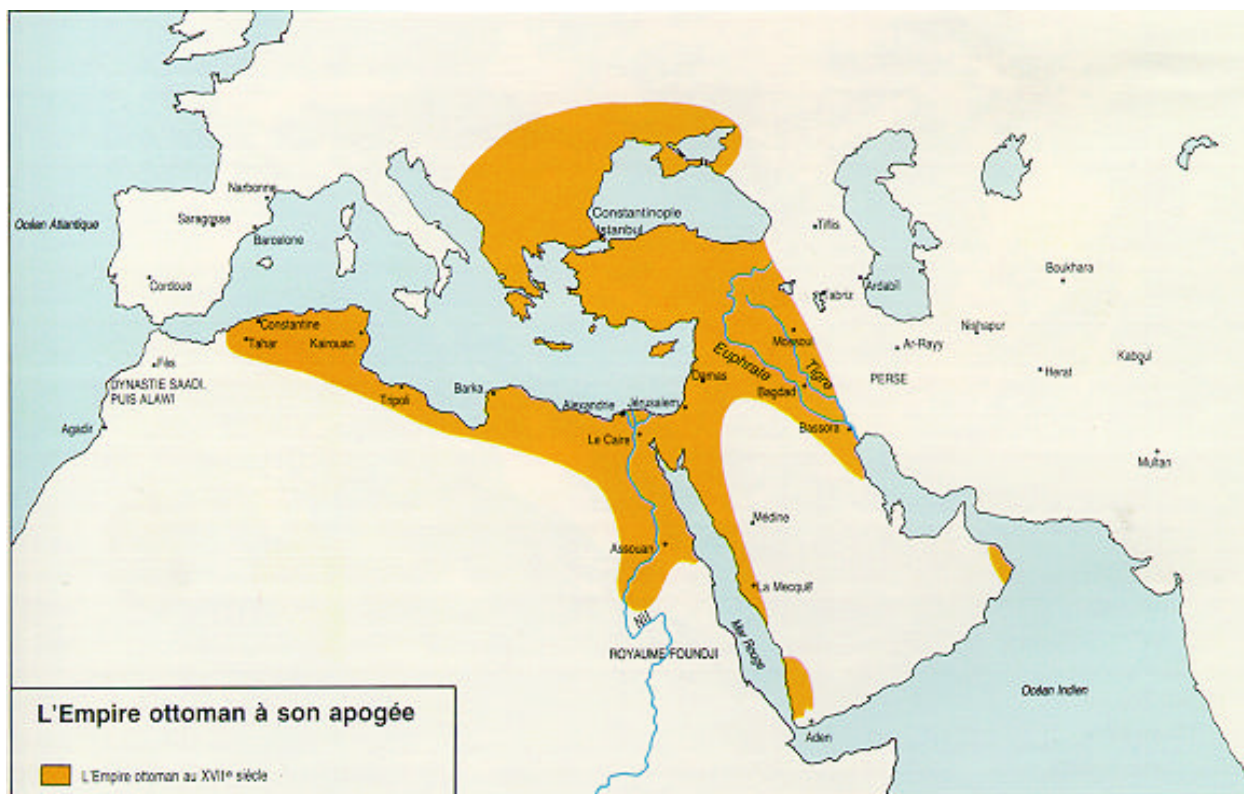
Cependant, les nombreuses invasions qui ont marqué l'histoire turque ont laissé peu de traces des différentes civilisations qui se sont succédées. Par exemple, il faudra attendre la découverte des mines de Bogâzköy par Charles Texier en 1834, pour retrouver des traces du peuple Hittite, mentionné par la Bible et considéré comme mythique, devienne. De même, le doute subsista sur la localisation de Troie jusqu'aux travaux d'Henri Schliemann, entre 1871 et 1890, qui commença à mettre au jour les 46 niveaux d'occupation du site d'Hisarlik.

Ainsi, plus que la terre, c'est aujourd'hui le peuple turc qui est l'héritier de cette histoire et de cette civilisation.

II.3 Le peuple turc : la tentation occidentale

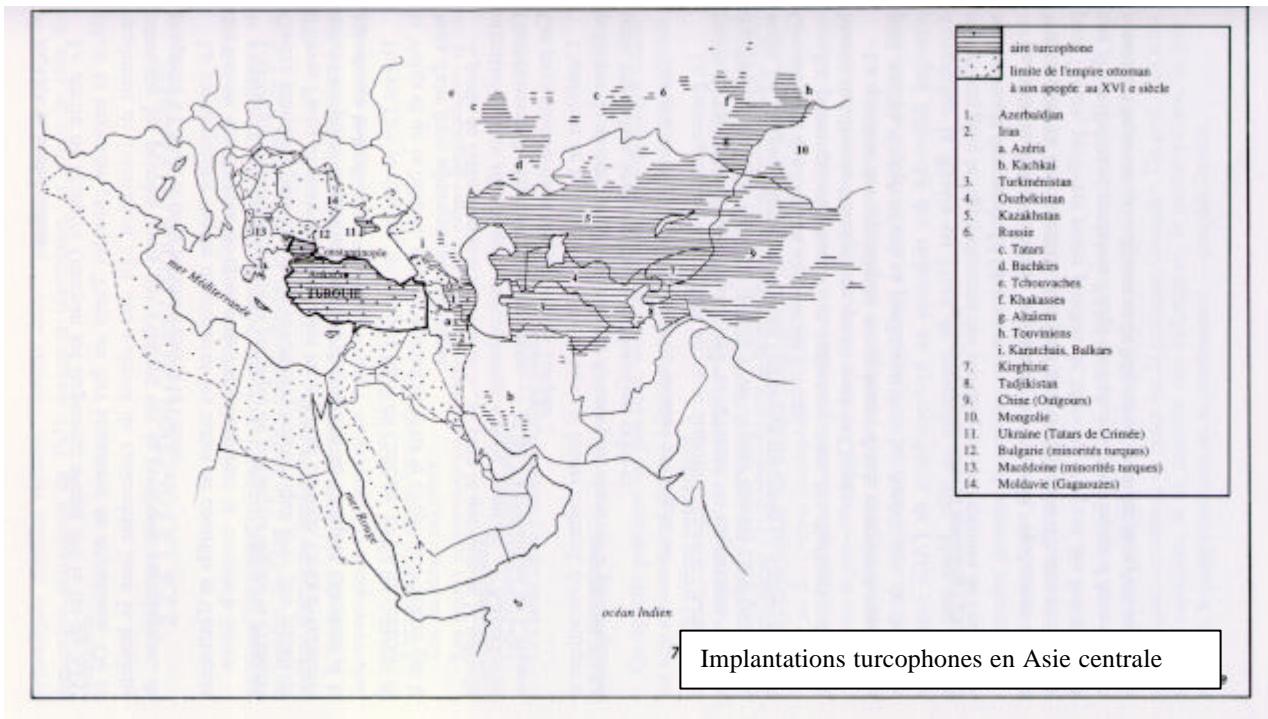
L'histoire récente de la Turquie est un peu celle de la rencontre d'un peuple avec une terre : la terre est celle dont nous avons décrit la géographie et le passé ; le peuple est constitué par ces tribus nomades et conquérantes qui envahissent progressivement l'Asie mineure à partir du XIe siècle.

A travers deux dynasties, celle des Seldjoukides (XIe au XIIIe siècle) puis celle des Ottomans (jusqu'au début du XXe siècle), les turcs vont établir sur la région, un empire et une civilisation brillante. A son apogée, au XVIe siècle sous Suleiman le Magnifique, la domination turque s'étend jusqu'à la Roumanie et la Hongrie, s'arrête seulement aux portes de l'Autriche.



Ces pays marquent la limite géographique extrême de la pénétration turque au Nord de la Méditerranée et donc la fin de la conquête de l'Ouest pour ces tribus originaires des hauts plateaux de l'Altaï aux confins de la Mongolie, si bien que l'on a pu décrire la Turquie comme le « Finistère de l'Asie du sud-ouest, ayant vu s'achever la marche de peuplades asiatiques qui se trouvent désormais placées entre Indo-Européens au Nord et Sémites au sud (...)»¹⁴ : la position géographique charnière entre l'Orient et l'Occident est ainsi complétée par une caractérisation ethnique intermédiaire.

¹⁴ Jean Aarde, « La Turquie entre trois mondes »



A celle-ci s'ajoute encore une prodigieuse faculté d'assimilation. En effet, à travers l'histoire de cette conquête, on peut s'étonner de l'extraordinaire homogénéité du peuple turc, qui s'explique principalement par le fait linguistique évoqué dans la première partie. Cette « phénoménale capacité à assimiler les peuples conquis »¹⁵ a permis le maintien d'une nation turque malgré le déclin de l'empire ottoman tout au long du XIX^e siècle mais surtout son renouveau lorsque après le désastre de la première guerre mondiale Atatürk entrepris de rendre à la Turquie un rang digne de son passé : « Les plus belles réalisations politiques des turcs ont souvent été celles d'une poignée d'hommes, mais tous se sont sentis concernés par elles, peut-être parce que cette poignée d'hommes était formée par des individus venus d'horizons très divers ».¹⁶

¹⁵ Jean Aarde, « La Turquie entre trois mondes », op. cit.

¹⁶ J.P. ROUX, « Esquisses socio-historiques sur le monde turc », op. cit.

Premier Président de la République turque, Mustapha Kemal va s'attacher à développer ce nationalisme : il restaure la langue originale et impose l'alphabet latin contre l'alphabet arabe. Au détriment de l'Islam, il fait de la Turquie un Etat libre doté d'institutions modernes, arrimé à l'occident en général et à l'Europe en particulier, aussi bien politiquement qu'économiquement et militairement.

Dans cette même logique, la Turquie frappe à la porte de l'Union européenne depuis 1963 et vient d'obtenir enfin un statut officiel de candidat à l'adhésion.

Le succès tant attendu s'inscrit dans la continuité de la marche vers l'ouest du peuple turc : conquérant arrêté aux portes de Vienne en 1529, il poursuit dès lors une avancée commerciale et politique dont les Capitulations, traité de commerce et d'établissement, accordées au roi de France en 1535 sont les premiers signes et l'acceptation de candidature à l'Union européenne le dernier avatar.

Ainsi l'histoire du peuple turc manifeste deux traits particuliers :

- d'une part, cette faculté d'assimilation et d'adaptation qui lui a permis de s'installer sur les mines de l'empire byzantin sans renier l'héritage de cette terre (ainsi Turgut Ozal se dit « troyen » et appelle Homère, Parménide d'Ephèse et Saint Paul ses compatriotes) ;

- d'autre part, une attirance constante vers l'ouest qui à défaut d'être conquérante, se fait négociatrice et commerciale.

III Une politique délibérée

III.1 Politique intérieure

Parmi les pays à dominante musulmane de la région, la Turquie présente la particularité d'être une république au caractère laïque affiché. L'orientation de ses institutions politiques, mises en place par le général Mustapha Kemal au début des années vingt, est résolument celle des démocraties occidentales, la Constitution est en particulier largement inspirée par celle de la France.

En réalité, la tentation occidentale existe déjà dans le pays depuis la deuxième moitié du XIXe siècle l'expression «l'homme malade de l'Europe » date de cette époque où le déclin de l'empire ottoman coïncide avec la première révolution industrielle et ses réalisations prestigieuses. La fascination qu'exercent ces réussites techniques se retrouve dans l'attrait pour des institutions qui commencent à atteindre la maturité et la stabilité.

Le régime d'Atatürk est pourtant bien loin d'être un modèle de démocratie : il s'appuie sur un parti unique, le Parti républicain, et sur l'armée qui est rapidement devenue une institution clef du pays. Mais il ouvre la voie à des réformes structurelles majeures, comme le rétablissement de la langue turque, l'usage d'un alphabet latin et la scolarisation généralisée. Il est ainsi significatif que dans un pays musulman, les femmes ont eu le droit de vote dès 1933 soit 13 ans avant les françaises...

Le multipartisme qui s'est instauré depuis 1945 n'a pas totalement rétabli le fonctionnement démocratique des institutions. L'armée qui se sent particulièrement concernée par la vie politique depuis que la république a été créée par le général Mustapha Kemal,

intervient régulièrement par des coups d'état¹⁷ dont l'originalité est qu'ils visent essentiellement à préserver les principes de la république Kémaliste.

En effet, dans un pays musulman comme la Turquie, le développement de la démocratie et le multipartisme entraîne régulièrement un renouveau des valeurs islamiques et une montée des extrémismes qui sont considérés comme une menace contre les principes laïcs. Dès lors l'armée, qui se veut l'héritière du Kémalisme et la gardienne des institutions, intervient pour rétablir la ligne d'Atatürk.

« Ainsi les coups d'état successifs (...) bien qu'il y ait des différences de conjoncture, révèlent tous d'une manière ou d'une autre, la recherche de l'hégémonie néokémaliste et l'autonomisation ratée de la société civile depuis les années cinquante ». ¹⁸

Ils sont aussi caractéristiques de la marche vers la maturité d'un régime encore jeune et très nettement marqué par la personnalité de son fondateur. Aujourd'hui, avec bientôt vingt ans de recul, la forte tradition étatique et la surveillance de l'armée garantissent une certaine stabilité institutionnelle malgré la multitude des partis. ¹⁹

« Bien que la Turquie ne soit qu'une semi-démocratie avec une constitution inspirée par et pour les militaires en 1982, après le coup d'état de 1980 et dont certains articles restreignent les libertés fondamentales, il n'en demeure pas moins que c'est le seul pays du Moyen Orient où il existe un véritable espace politique de multipartisme. » ²⁰

¹⁷ 1960, par le général Djemal Gürsel ; 1971, au profit de Nikat Erim ; 1980, par le général Kenan Evren

¹⁸ Nilüf Göle, « La revendication démocratique de l'Islam » in « Les Turcs. Orient et Occident, islam et laïcité », Autrement, Paris, sept. 94

¹⁹ Sept partis sont représentés au parlement, deux non représentés, un est illégal (le PKK)

²⁰ Noureddine JEBNOUN, « Eléments d'une grille de lecture d'un pays tiraillé entre Occident et Orient », Eurorient n° 5, op. cit.

III.2 Les conflits régionaux

De la domination qu'a exercée l'empire ottoman et des années difficiles qui ont suivi la première guerre mondiale, la Turquie a conservé quelques contentieux avec ses principaux voisins, auxquels s'ajoutent d'autres différends liés à l'évolution régionale ou à l'émergence de sensibilités nouvelles.

Ces conflits qui contrarient la vocation de la Turquie à être une plaque tournante des échanges entre l'Orient et l'Occident, méritent une analyse particulière.

III.2.1 Le contentieux avec la Grèce

On peut faire remonter l'antagonisme entre la Grèce et la Turquie à la plus haute antiquité mais la rivalité est sans doute plus récente. En effet, jusqu'en 1923, des populations grecques et turques ont cohabité de chaque côté du Bosphore. C'est donc plutôt la longue domination ottomane, une guerre de libération sanglante et le renversement de situation hérité de la première guerre mondiale qui sont à l'origine d'une double frustration :

-frustration des grecs d'avoir été dominé si longtemps par ceux qu'ils considèrent comme des barbares venus d'Asie,

-frustration des turcs de s'être vu imposé l'occupation de plusieurs provinces et de leur prestigieuse capitale.²¹

Cet antagonisme cristallise aujourd'hui sur l'extension à 12 Nautiques des eaux territoriales de la Grèce qui porterait atteinte à la liberté de circulation turque en mer Egée, et sur la partition de Chypre qui semble encore à Ankara, le meilleur moyen d'empêcher l'« Enosis »²². Le règlement de ces deux contentieux est essentiellement une affaire de bon sens et de bonne volonté mais il conditionne largement la stabilité en Méditerranée orientale.²³

²¹ par le traité de Sèvres (du 10 août 1920) qui achève le démembrement de l'empire ottoman et attribue à la Grèce plusieurs provinces.

²² Le rattachement de Chypre à la Grèce

²³ cf. M. JEBNOUN, « Le contentieux Grecs-Turcs », EurOrient n° 5, 1999

Le soutien apporté par la Grèce lors du séisme d'Izmit en août 1999, la création d'une brigade multinationale de l'Europe du sud est, la renonciation au veto sur les aides financières et l'acceptation de la candidature à l'Union européenne sont autant de signes qui montrent l'évolution de la situation et qui laissent entrevoir une normalisation des relations de ces états au sein de l'Europe.

Les rapprochements de ce type ne sont pas choses nouvelles. Déjà en juillet 1997, le Premier ministre grec et le président turc, Souleyman Demirel avaient signé, en marge du sommet de l'OTAN à Madrid, une déclaration de bonne volonté : celle-ci est restée sans lendemain et, dès l'hiver 1999, l'affaire «Ocallan»²⁴ ramenait le vieil antagonisme à la une des journaux. On pourrait encore évoquer les propos de Madame Tansu Ciller invitant la Grèce au bon sens²⁵ et l'épisode des îlots d'Imia-Kardak en 1996.

L'histoire enseigne donc qu'il faut être prudent : les espoirs de règlements du contentieux greco-turc ont été souvent déçus et l'admission de la Turquie comme candidat à l'Union européenne, si elle crée des conditions favorables, ne vaut pas conclusion définitive sur un sujet aussi sensible.

III.2.2 Les conflits territoriaux

L'Arménie : Les premières difficultés avec les arméniens remontent à la fin du XIX siècle : la politique pro islamiste du Sultan Abdul Hamit II se heurte aux convictions orthodoxes de ce peuple qu'il ne parvient pas à réduire. Par la suite, au début de la première guerre mondiale, le soutien apporté à l'offensive russe sur l'Anatolie orientale vaut aux Arméniens une terrible répression et une déportation massive.

Aujourd'hui, l'antagonisme ressurgit avec le conflit qui oppose l'Arménie à l'Azerbaïdjan à propos de l'enclave du haut Karabakh, contentieux qui s'ajoute à de vieilles revendications territoriales arméniennes sur l'est de l'Anatolie.

²⁴ Abdullah Öcalan, leader du PKK, a été enlevé alors qu'il quittait la résidence de l'ambassade de Grèce à Nairobi.

²⁵ Le 15 novembre 1994, Mme Tansu Ciller déclarait à propos de l'extension de 6 à 12 Nautiques des eaux territoriales grecques : « J'invite une fois de plus la Grèce au bon sens. Nous continuerons à défendre nos droits en mer Egée(...)»

La Syrie : Officiellement, la Syrie refuse toujours de reconnaître la perte de sa souveraineté sur le sandjak d'Alexandrette, la province d'Iskenderun cédée par la France à la Turquie en 1939. Soixante ans après, même si la turquisation du sandjak est un fait avéré, le gouvernement syrien utilise encore cette revendication dans les négociations avec Ankara.

III.2.3 Le problème kurde

Il serait délicat de ne pas aborder ici le problème kurde qui empoisonne la vie des turcs depuis plus de quinze ans, et qui, pour cette raison, est assez significatif de l'évolution des mentalités dans le pays et de sa perception à l'extérieur.

Le problème kurde est à la fois national et international, politique et économique :

-national parce que la minorité kurde représente tout de même 13,7 millions d'individus soit 23% de la population turque et qu'il affecte directement un bon quart sud-est du territoire,

-international en raison du soutien que trouve le PKK dans les pays riverains qui abritent également une minorité kurde (Syrie, Irak, Iran) mais également de la forte sensibilité de l'opinion publique européenne à la répression militaire mise en œuvre par Ankara,

-politique parce que l'entrée du PKK en lutte armée contre le pouvoir pour obtenir la reconnaissance d'un particularisme ethnique est une contestation du kémalisme fondamental et de l'unicité du peuple turc,

-économique enfin parce que le coût global des opérations militaires s'élève chaque année à environ 7 milliards de dollars et que les troubles freinent le développement du Sud Est anatolien.²⁶

Ces différents aspects cristallisent aujourd'hui dans l'affaire Öcallyan. Mais en refusant d'exécuter le leader des séparatistes kurdes, le gouvernement turc laisse entendre qu'il peut

²⁶ Ils affectent en particulier le GAP (Güneydogu Anadolu Projesi), grand projet d'aménagement hydraulique du bassin du Tigre et de l'Euphrate 22 barrages, 19 centrales hydroélectriques, 1,6 millions d'hectares irrigués.

admettre une solution autre que la répression à outrance. Il montre surtout qu'il est sensible à l'intervention des chancelleries occidentales.

Cet épisode illustre bien l'importance qu'attache la Turquie à la conservation de ses bons rapports avec l'Europe et les autres pays développés, et la priorité accordée au développement des relations internationales.

III.3 La Turquie et les organisations multinationales

La Turquie a une longue tradition de participation aux institutions internationales puisqu'elle fait partie de la SDN depuis 1932 et de l'ONU depuis sa création. Mais elle développe également ses relations avec de nombreux états, soit par le biais d'accords bilatéraux soit par la participation à des organisations régionales. Cette attitude délibérée et volontariste lui permet de jouer un rôle intermédiaire à la jonction du monde occidental et du proche orient, mais lui impose aussi de nombreuses contraintes.

III.3.1 Turquie et Occident.

L'ancrage à l'Occident se manifeste principalement à travers la participation à l'OTAN (depuis 1952) et à l'OCDE (depuis 1960). Pour être anciennes, ces participations n'en sont pas pour autant routinières ou moribondes : l'organisation à Ankara et la réussite du dernier sommet de l'OCDE montre assez que la Turquie ne tient pas à jouer dans ces institutions le simple rôle de figurant. Plus que l'engagement récent dans la crise du Kosovo, les facilités accordées à la coalition en guerre contre l'Irak depuis 1991, contre ses intérêts économiques et contre ses affinités religieuses, montrent que la Turquie est soucieuse de respecter ses engagements et de préserver ses liens avec l'Occident.

Bien sur, la nature même de ces liens évolue. Avec l'OTAN, la Turquie n'est plus le dernier rempart du monde libre face à la menace soviétique, mais plutôt un pôle de stabilité

dans une région où l'effondrement du bloc de l'est a laissé ressurgir les rivalités masquées depuis plusieurs décennies. C'est donc la stabilité politique et la vitalité économique qui jouent désormais le premier rôle et la puissance militaire n'est plus que garantie de celles-ci.

Cette évolution confirme la Turquie dans sa volonté de jouer un rôle régional plus marqué vis à vis des républiques turcophones d'Asie Centrale et des autres pays voisins qui s'est traduite, dès 1992, par la création à son initiative de la zone de coopération économique de la Mer Noire²⁷, qui lui a permis d'étendre son influence et notamment d'obtenir gain de cause dans les négociations sur le sujet délicat des oléoducs de la mer Caspienne.

III.3.2 La Turquie et le monde musulman

L'existence de relations fortes entre la Turquie et le monde musulman paraît à la fois naturelle et évidente en raison de la quasi-unanimité religieuse et de la très forte imbrication géographique et historique de l'empire ottoman avec l'islam. La réalité est pourtant beaucoup plus complexe, en particulier à cause de la rupture voulue et imposée par Atatürk, mais aussi en raison des différends résiduels avec ses plus proches voisins. La Turquie rejoint cependant l'Organisation de la conférence islamique dès 1970.

Cette ouverture sur le monde musulman correspond à la fois à une attirance culturelle liée à la communauté religieuse et à un souci économique de trouver des débouchés nouveaux sur des marchés en plein développement. La Turquie vise ainsi une place de leader industriel dans les pays arabes, position qu'il lui est impossible d'atteindre en Europe ou dans les autres pays développés en raison du retard accumulé.

Cette volonté d'ouverture se heurte pourtant à des difficultés de différents ordres : les échecs commerciaux lorsque les pays arabes préfèrent les technologies occidentales jugées plus performantes, ou les tensions politiques comme celles générées par la signature en 1996

²⁷ Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Grèce, Moldavie, Roumanie, Russie, Turquie, Ukraine.

d'accords de coopération militaire avec Israël, ne favorisent pas la diffusion des produits d'origine turque.

III.3.3 La Turquie et l'Union européenne

Les rapports de la Turquie avec l'Union européenne sont denses mais difficiles : denses en raison de la proximité géographique, des liens historiques et de l'attraction pour le modèle européen, difficiles à cause des différences culturelles ou religieuses, de l'écart de niveau de vie des populations ou de développement des économies et des industries.

L'Union européenne n'a jamais voulu rejeter définitivement ce candidat de la première heure²⁸ pour ne pas le faire basculer dans le camp musulman mais redoute d'intégrer dans ses frontières une population aussi dynamique et aussi différente. La persistance du problème kurde et des litiges avec la Grèce qui n'hésite pas à faire usage de son droit de veto, n'ont pas favorisé l'intégration, même si la vocation à l'adhésion était sans cesse réaffirmée.

Pourtant la Turquie n'a pas ménagé ses efforts, allant même jusqu'à exposer son économie à l'union douanière²⁹ sans le bénéfice des compensations financières auxquelles elle aurait pu prétendre mais auxquelles la Grèce s'est toujours opposée

Faut-il croire que l'avis favorable rendu par la Commission européenne en décembre dernier lève toutes ces réticences ? Non, bien entendu. Il s'agit uniquement d'un premier pas, un préalable indispensable qui permet seulement à la Turquie de rejoindre les PECO³⁰ à la table des négociations. Mais le chemin à parcourir reste long, aussi bien pour l'Union qui doit se préparer à accueillir un nombre toujours plus grand de candidats, que pour la Turquie qui doit non seulement poursuivre la modernisation de son économie mais également améliorer le

²⁸ La Turquie est candidate à l'adhésion depuis 1963, et bénéficie d'un accord d'association depuis 1964.

²⁹ Le traité d'union douanière avec les quinze a été conclu le 05.03.95 et appliqué depuis le 01.01.96. L'aide financière qu'il prévoit (375 MdE de 96 à 99) a toujours été bloqué par la Grèce.

³⁰ Pays de l'Europe centrale et orientale: Estonie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie ont déjà entamé les négociations en vue de l'adhésion.

fonctionnement démocratique de ses institutions et le respect des droits de l'homme sur son territoire. Et l'échéance fixée semble une gageure pour tout le monde.

En définitive pour retenir la Turquie dans le bloc occidental, l'Europe a fait un geste comme elle en fait régulièrement mais parcimonieusement depuis la première demande d'adhésion. Cela ne signifie pas que les négociations vont aboutir rapidement mais montre bien la situation particulière de la république fondée par Atatürk, à la croisée des chemins, entre monde arabe et occidental, avec cette faculté de chercher toujours son intérêt propre au milieu des blocs : « (...) la spécificité turque réside dans la capacité inédite de ce pays à se situer dans plusieurs sous-systèmes régionaux. »³¹

Conclusion

Musulmane avec les pays arabes, laïque et industrielle avec les démocraties occidentales, turcophone avec les républiques d'Asie centrales, la Turquie est un point de passage obligé entre l'orient et l'occident, comme sa position le suggère et comme la variété de ses alliances le confirme.

Cette situation privilégiée lui permet de chercher son avantage dans l'un ou l'autre monde en fonction des nécessités du moment et des opportunités. En fonction surtout des refus qui lui sont opposés car, ni dans le monde occidental où sa démocratie bancal et sa production industrielle font figure de parents pauvres, ni dans le monde arabe où sa laïcité affichée et son absence de ressources pétrolières la font montrer du doigt, la Turquie n'a les moyens d'acquérir rapidement une position de leader.

³¹ J.P. Roux « Histoire des Turcs », Paris,

Il n'est pas sûr cependant que la Turquie moderne se contente indéfiniment de ce rôle d'intermédiaire alors qu'elle dispose de nombreux atouts. L'effondrement du bloc soviétique lui offre l'occasion de jouer un rôle prépondérant dans la sous région et le soutien apporté aux états turcophones de la CEI depuis 1994 montre bien que le gouvernement turc n'entend pas laisser la Russie être le seul acteur politique en Asie centrale. L'enlisement de la guerre en Tchétchénie met Moscou dans une situation particulièrement difficile et crée les conditions favorables à une extension de l'influence turque dans cette région, dont la victoire dans la « bataille des oléoducs » est l'une des premières manifestations.

Faut-il voir dans ces succès un retour de ce « panturquisme politique, né au temps de la décadence de l'empire ottoman et ranimé en Asie centrale, au Caucase, à Kazan lors de l'écroulement du régime impérial russe » ? Les dirigeants d'Ankara s'en défendent, mais l'histoire enseigne à quel point le caractère conquérant est inscrit dans l'héritage du peuple turc.

Bibliographie

- P. Celerier, *Géopolitique et géostratégie*, Que sais-je ?, PUF
- Eric Costec, *Géopolitique contemporaine*, Que sais-je ?, PUF
- Marc Nouschi, *Lexique de géopolitique*, A. Colin
- Aymeric Chauprade, *Introduction à l'analyse géopolitique*, Ellipses
- Maryse Fabriès-Verfaillie, *L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient dans le nouvel espace mondial*, collection Major, PUF
- G.-F. Dumont, *L'identité de l'Europe*, Editions C.R.D.P.
- J.-F. Drevet, *La nouvelle identité de l'Europe*, collection Major, PUF
- Hasan Basri Elmas, *Turquie-Europe. Une relation ambiguë*, Syllepse
- Philippe Deloire, *Vers l'Europe des 30*, Les Carrés sup, Gualino
- Didier Billion (sous la direction de), *Le rôle géostratégique de la Turquie*, IRIS
- J.-P. Roux, *Histoire des turcs*, Fayard
- La Turquie entre trois mondes*, Varia turcica XXXII, L'Harmattan
- Semih Vaner, *Turquie : la nouvelle donne*, Problèmes politiques et sociaux n°757, La documentation française
- Monde turc : forces et ambitions*, Revue française de géoéconomie n°9
- Turquie occidentalisation éclatée*, EurOrient n°5
- Rafic Boustani et Philippe Fargues, *Atlas du monde arabe*, Bordas